

**L'APTS réclame l'élargissement du débat des chefs  
Écarter de l'antenne des partis représentatifs affaiblit la vie démocratique**

**LONGUEUIL, le 19 novembre 2008** – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) presse le consortium des télédiffuseurs qui organise le débat des chefs du 25 novembre prochain d'élargir le débat à tous les chefs de partis ayant obtenu le nombre de votes requis pour avoir droit au même temps d'antenne gratuit en campagne électorale. Québec Solidaire et le Parti vert ayant obtenu lors du dernier scrutin largement plus du 3 % du vote minimalement requis, la loi électorale leur confère ce droit au même titre que les autres partis en lice. Le débat des chefs fait en principe partie du temps d'antenne consenti en période électorale.

« C'est une question de respect des droits démocratiques, estime la présidente de l'APTS, madame Dominique Verreault. Les personnes qui s'appêtent à aller exercer leur droit de vote doivent avoir accès à tous les points de vue pour éclairer leur jugement. Pourquoi écarte-t-on les porte-parole de partis qui ont recueilli jusqu'à 300 000 voix au dernier scrutin, comme c'est le cas pour Québec Solidaire et le Parti vert. »

De plus, l'APTS est d'avis que l'ouverture à de nouveaux partis, à des idées différentes de celles émises par les partis traditionnels, ne peut que stimuler la vie démocratique au Québec.

« Est-il nécessaire de rappeler le faible taux de participation des électeurs ?, questionne madame Verreault. Nous croyons que la participation de partis d'horizons variés est susceptible de susciter la curiosité et d'attirer vers le débat des gens autrement gagnés par la lassitude et l'indifférence. Nous avons tous et toutes à gagner à élargir la discussion à de nouveaux acteurs de la vie politique québécoise. »

**À propos de l'APTS**

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 26 000 membres occupant des fonctions professionnelles et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux dont, entre autres, des technologues en radiologie, des technologistes médicales, des thérapeutes en réadaptation physique, des psychologues, des travailleurs sociaux des techniciennes en diététique et des diététistes. L'APTS est membre du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), un regroupement de 300 000 personnes salariées des secteurs public et parapublic.